Le signalement des thèses de doctorat en France

Signaler une thèse soutenue est une [obligation légale](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000635069) pour l’établissement habilité (cf. [Arrêté du 7 août 2006](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000635069)). Le signalement d’une thèse en préparation, lui, est facultatif.

Dans le respect des dispositions réglementaires, l’ABES coordonne le travail des professionnels impliqués dans le circuit de la thèse dans trois applications : le Sudoc, Step et Star, et a développé une interface publique spécifique pour les thèses de doctorat : le moteur de recherche Thèses.fr ([www.theses.fr](http://www.theses.fr)).



Le Sudoc, répertoire national des thèses de doctorat françaises

Le [Sudoc](http://www.sudoc.abes.fr) ([www.sudoc.abes.fr](http://www.sudoc.abes.fr)), Système Universitaire de Documentation, est le catalogue collectif national des établissements de l’Enseignement supérieur et de la Recherche. Première application mise en place par l’ABES en 2000, il comprend plus de 10 millions de notices bibliographiques qui décrivent tous les types de documents (livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits et livres anciens...). Le catalogue Sudoc décrit également les collections de revues et journaux d'environ 2 000 établissements documentaires hors enseignement supérieur (bibliothèques municipales, centres de documentation...). Il est le répertoire national des thèses, et porte donc la mission d’un recensement exhaustif de la production doctorale française. Il est consultable librement.



Step, application professionnelle de signalement des thèses en préparation

Le signalement d'une thèse en préparation est une bonne pratique scientifique; il ne garantit pas une quelconque protection ou exclusivité sur le sujet traité. L'intérêt scientifique ou l'originalité d'un sujet déposé relève du dialogue entre le doctorant et son directeur de thèse qui veille à ne pas proposer ou agréer un sujet déjà signalé. L’application Step (Signalement des thèses en préparation) permet aux établissements habilités qui le souhaitent de signaler les thèses en préparation. Successeur du Fichier central des thèses (FCT), qui était limité au secteur des Sciences humaines et sociales, Step permet la saisie des éléments descriptifs de toute thèse en préparation, quelle que soit la discipline.

A noter : l'ABES est un opérateur technique dans le signalement des thèses en cours. Par conséquent il ne lui appartient pas de se prononcer sur l'intérêt scientifique d'un sujet déposé.



Star (Signalement des thèses, archivage et recherche), application professionnelle de signalement des thèses soutenues déposées sur support électronique

L’application Star doit être utilisée par tout établissement habilité ayant opté pour le dépôt sur support électronique. Star permet :

d’enregistrer le dépôt de la version d’archivage (et, le cas échéant, de la version de diffusion) de la thèse et de ses métadonnées;

d’envoyer automatiquement la version d’archivage au CINES (y compris dans le cas d’une thèse non diffusable);

de lui attribuer un identifiant pérenne facilitant son référencement ;

d’assurer la visibilité de la thèse dans les interfaces publiques du Sudoc et de Thèses.fr;

à la demande de l’établissement, de transmettre les métadonnées ou la version de diffusion de la thèse vers d’autres sites qu’il aura désignés.



Thèses.fr, moteur de recherche des thèses de doctorat françaises

[Theses.fr](http://www.theses.fr), moteur de recherche des thèses de doctorat françaises, existe depuis 2011. Il a vocation à recenser les thèses de doctorat en préparation (lorsque les établissements ont choisi d’utiliser l’application Step) et toutes les thèses de doctorat soutenues, quel que soit le  mode de dépôt retenu par l’établissement de soutenance. Cette interface est notamment alimentée par les autres applications gérées par l’ABES (Sudoc, Step, Star). Efficacement indexée par les moteurs de recherche du web, elle donne une visibilité accrue à la production doctorale française. Dès lors que le texte intégral est disponible en ligne, un bouton « accéder en ligne » vous y conduit. La version validée par le jury s’affiche en première occurrence.

A retenir

Le signalement de la thèse en préparation (ou sujet de thèse) est facultatif tandis que le signalement de la thèse soutenue est une obligation légale pour tout établissement habilité à délivrer le doctorat (cf. [Arrêté du 7 août 2006](http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000635069)). L’ABES met à disposition des établissements habilités différentes applications professionnelles pour signaler leurs thèses de doctorat (Step, Star, Sudoc).

Les opérations de description de votre thèse relèvent d’interlocuteurs dédiés au sein de votre établissement de soutenance. Seuls ces interlocuteurs sont habilités à effectuer les vérifications et corrections nécessaires. En cas de réclamation, utilisez la fonctionnalité « signaler une erreur » présente sur chaque notice de thèse dans le moteur Thèses.fr : vous serez placé en contact direct avec la personne susceptible d’intervenir sur les données incriminées.